

ENQUÊTES D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE 6 MOIS APRES L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

La Formation du CSO-Toulouse prépare en 5 ans les futurs ostéopathes en leur transmettant le meilleur niveau de compétences, qu'elles soient théoriques ou pratiques.

Très tôt dans son cursus, l'enseignement du CSO-Toulouse se veut proche de l'étudiant afin de lui donner la meilleure compréhension de la profession. Tout au long de leur cursus, les étudiants progressent au travers de matières pratiques et cliniques les préparant à leur installation future.

A l'issue de leur formation, les étudiants bénéficient d'une reconnaissance au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) – Niveau 7, validant ainsi le niveau BAC+5 de leur diplôme d'Ostéopathie.

Le CSO-Toulouse suit le parcours de ses diplômés lors de leur démarche d'installation, grâce à un questionnaire appréciant leur bonne intégration dans la vie active.

Ces questionnaires évaluent leur statut (libéral ou salarié), leur mode d'installation (en cabinet, clinique, hôpital, maison de retraite, club sportif ou entreprises) ainsi que l'évolution de leur activité en tant que praticien, assistant ou futur attaché de formation pour l'enseignement, la clinique ou la recherche.

Les résultats récoltés sont analysés et le bilan est publié sur le site internet du CSO-Toulouse tous les ans.

Ci-dessous le bilan de l'enquête d'insertion réalisée en 2023 pour les promotions de Formation Initiale et de Formation Professionnelle sorties en juin 2022.

1- Anciens bacheliers issus de la Formation Initiale

Taux de réponse : 50% (13 étudiants sur 26)

Diplômes obtenus avant le début de la formation au CSO :

- Bac S ou équivalent : 92%
- Brevet d'état équivalence RNCP 4 : 8%
- PACES : 23%
- DUT : 8%
- STAPS : 8%

Résultats à 6 mois après leur obtention du diplôme :

- 77% exercent une activité d'ostéopathe libéral à temps plein
- 23% ont un partenariat avec un organisme externe (auxiliaire de vie ou bénévolat)



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR
D'OSTÉOPATHIE
TOULOUSE



La certification qualité a été décernée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation



Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 6 mois après l'obtention du diplôme :

- Moins de 10000€ brut annuel : 31%
- De 10000€ à 20000€ brut annuel : 31%
- De 20000€ à 30000€ brut annuel : 8%
- De 30000€ à 40000€ brut annuel : 23%
- + 40000€ brut annuel : 8%

Régions d'installation à 6 mois après l'obtention du diplôme :

- Département 31 : 54%
- Autres départements : 46%

Type d'installation (cumul possible des différents statuts) :

- Création : 54%
- Remplacement : 31%
- Assistanat/collaboration : 38%
- Association : 8%
- Bénévolat : 8%

2- Anciens professionnels de santé issus de la Formation Professionnelle

Taux de réponse : 43% (6 étudiants sur 14)

Diplômes obtenus avant le début de la formation au CSO :

- 93% sont issus de formation Kinésithérapeute
- 7% sont issus de formation infirmier

Résultats à 6 mois après leur obtention du diplôme

- 0% exercent une activité d'ostéopathe libéral pour 100% de leur temps
- 100% exercent l'activité d'ostéopathe pour moins de 40% de leur temps

Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 6 mois après l'obtention du diplôme

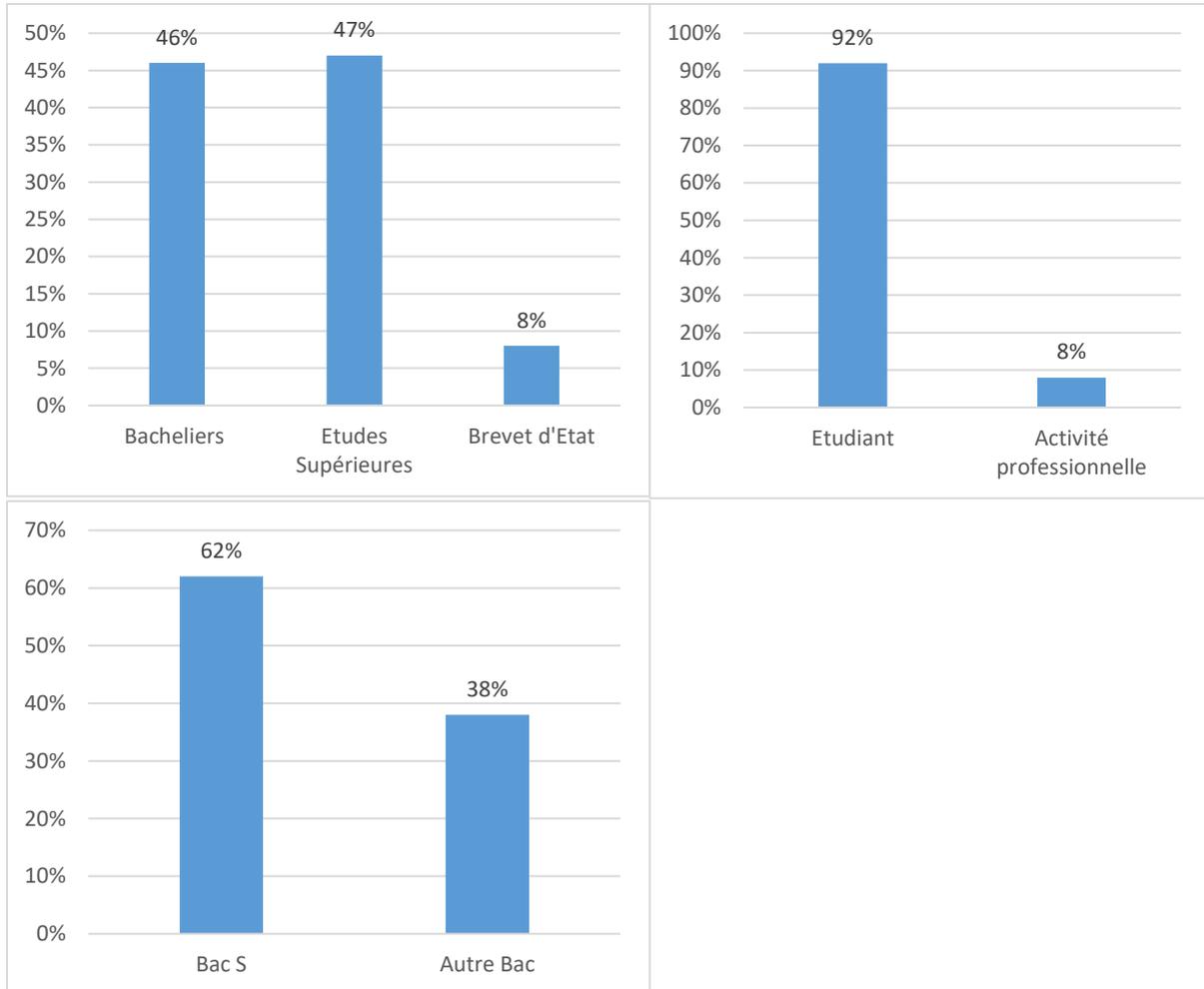
- De 0 à 10000€ brut annuel : 83%
- De 10000€ à 20000€ brut annuel : 17%

Régions d'installation à 6 mois après l'obtention du diplôme :

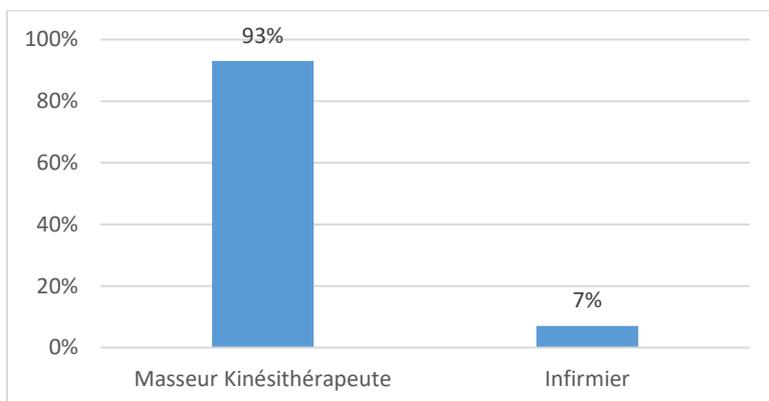
- Département 31 : 50%
- Autres départements : 50%



PROFIL DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE ENTRANTS A 6 MOIS

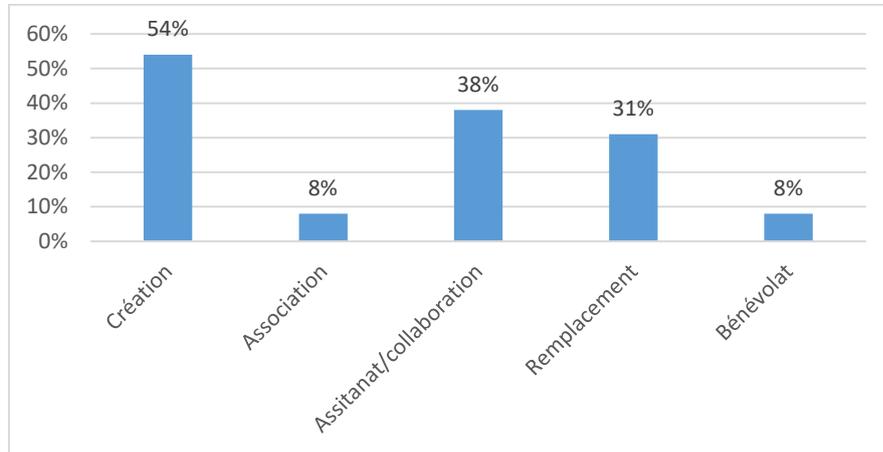


PROFIL DES ÉTUDIANTS DE FORMATION PROESSIONNELLE ENTRANTS A 6 MOIS

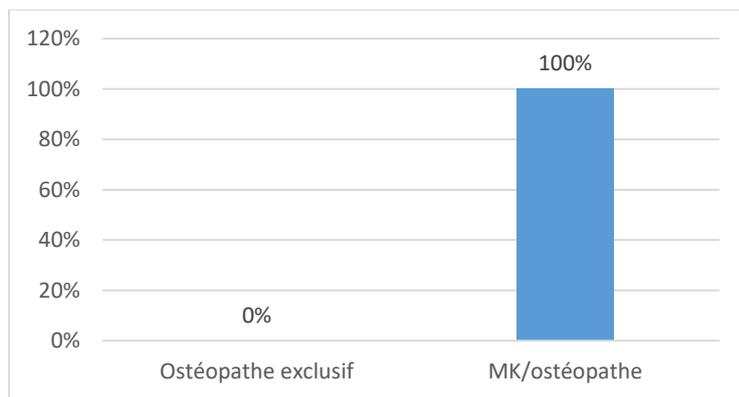




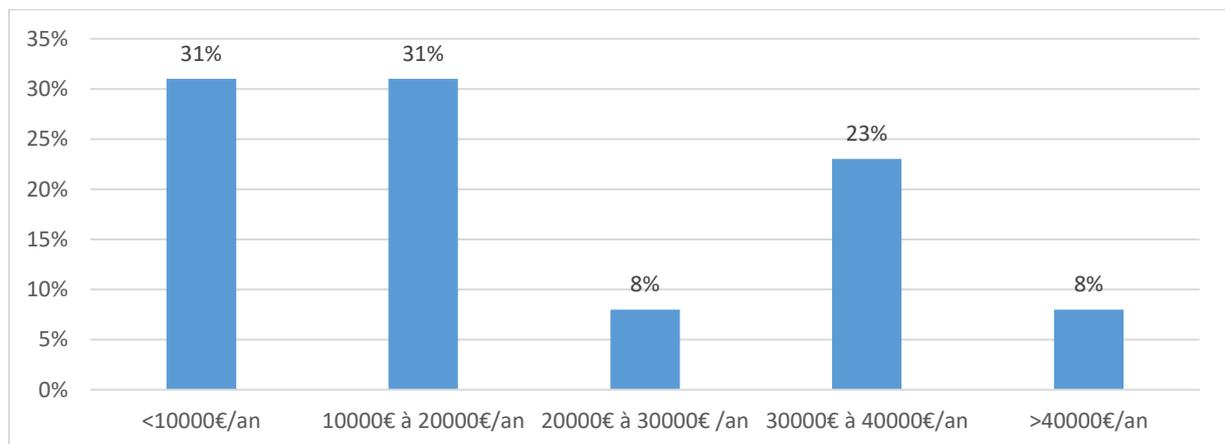
TYPE D'INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 6 MOIS (CUMUL POSSIBLE DES DIFFERENTS STATUTS)



TYPE EXERCICE DES ÉTUDIANTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE A 6 MOIS



RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 6 MOIS





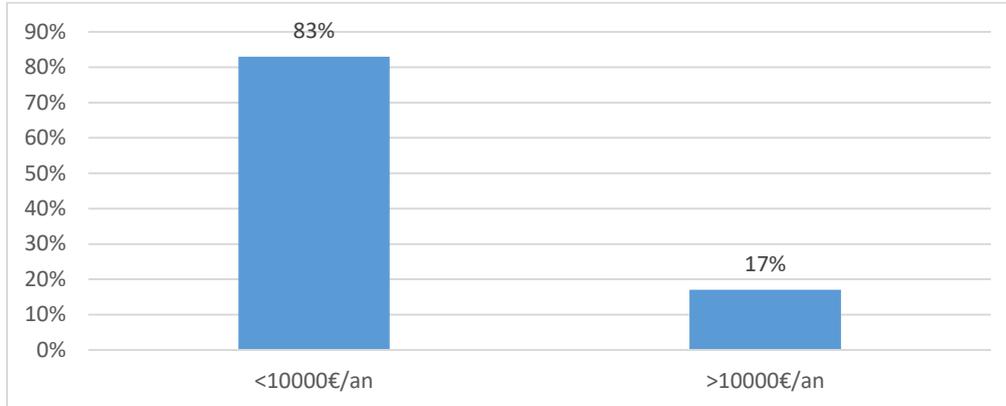
CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR
D'OSTÉOPATHIE
TOULOUSE



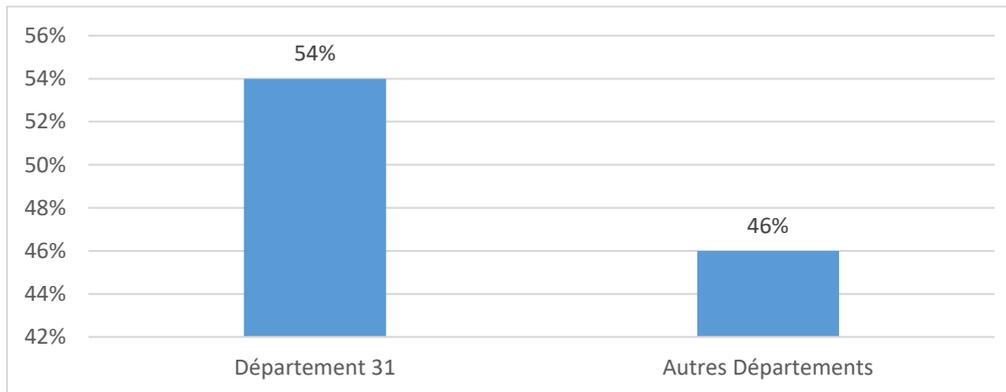
La certification qualité a été décernée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation



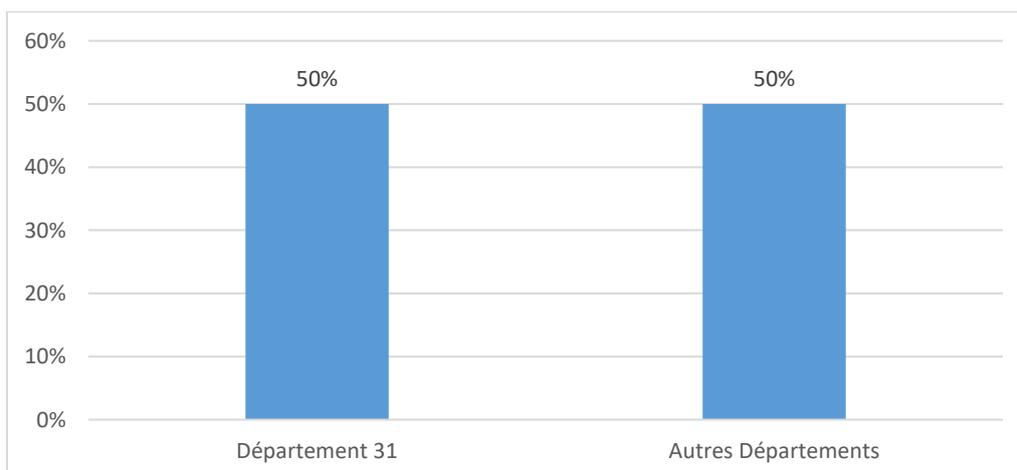
RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DES ÉTUDIANTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE A 6 MOIS



RÉGIONS D'INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 6 MOIS



RÉGIONS D'INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE FORMATION PROFESSIONNELLES A 6 MOIS



ENQUÊTES D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE

30 MOIS APRES L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

Ci-dessous le bilan de l'enquête d'insertion réalisée en 2023 auprès des étudiants de Formation Initiale diplômés en juin 2020.

En juin 2020, il n'y avait pas de promotion diplômée pour les étudiants de Formation Professionnelle.

1- Anciens bacheliers issus de la Formation Initiale

Taux de réponse : 48% (15 étudiants sur 31)

Diplômes obtenus avant le début de la formation au CSO :

- Bac S : 67%
- Autres Bacs : 33 %

Résultats à 30 mois après leur obtention du diplôme

- 93% exercent une activité d'ostéopathe libéral à temps plein
- 7% ont un partenariat avec un organisme externe (assistant CSO-Toulouse)

Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 30 mois après l'obtention du diplôme

- Moins de 10000€ brut annuel : 0%
- De 10000€ à 20000€ brut annuel : 13%
- De 20000€ à 30000€ brut annuel : 13%
- De 30000€ à 40000€ brut annuel : 27%
- + 40000€ brut annuel : 47%

Régions d'installation à 30 mois après l'obtention du diplôme :

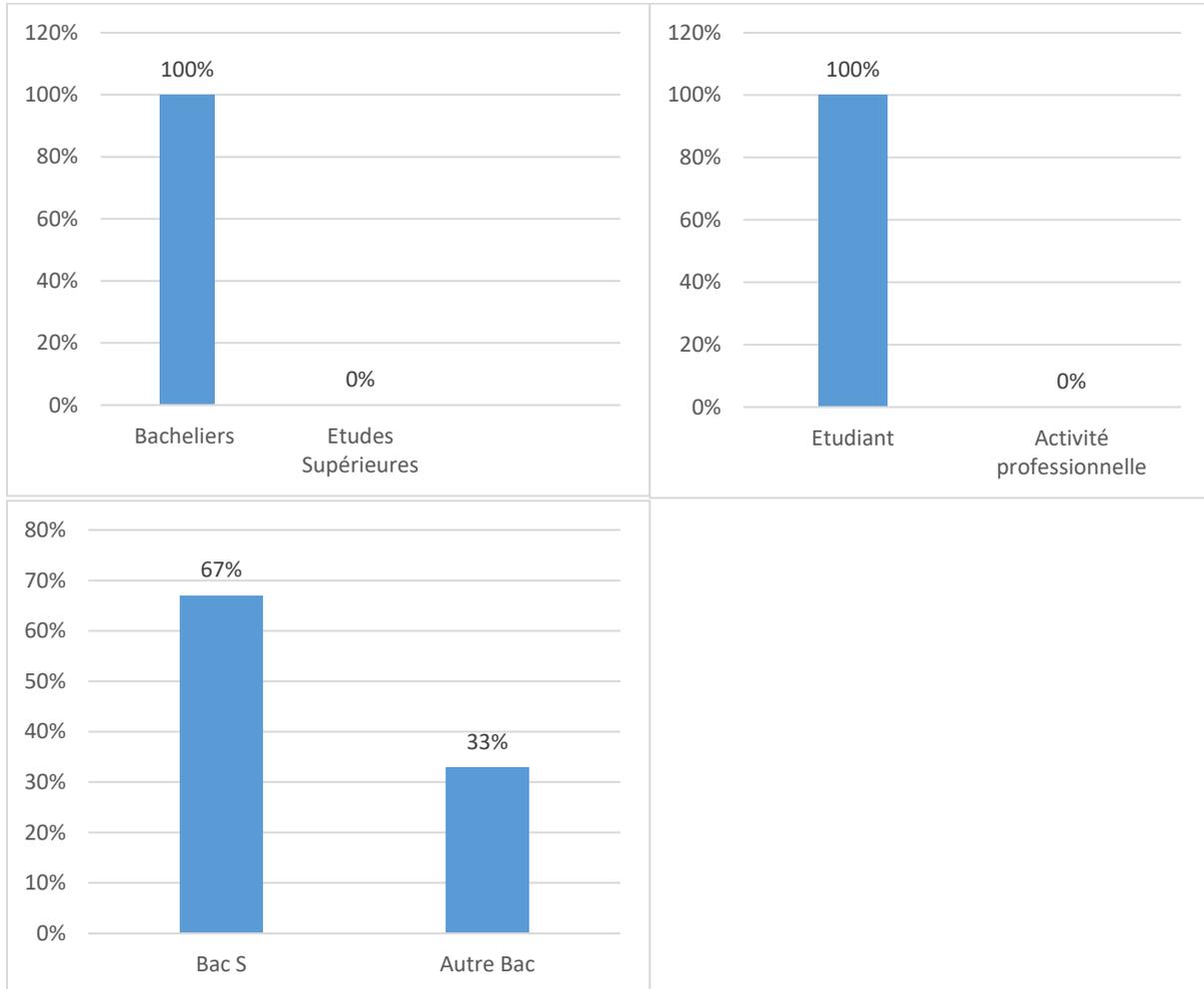
- Département 31 : 67%
- Autres départements : 33%

Type d'installation (cumul possible des différents statuts) :

- Création : 40%
- Remplacement : 13%
- Assistanat/collaboration : 33%
- Association : 7%
- Rachat de patientèle : 7%
- Domicile : 13%

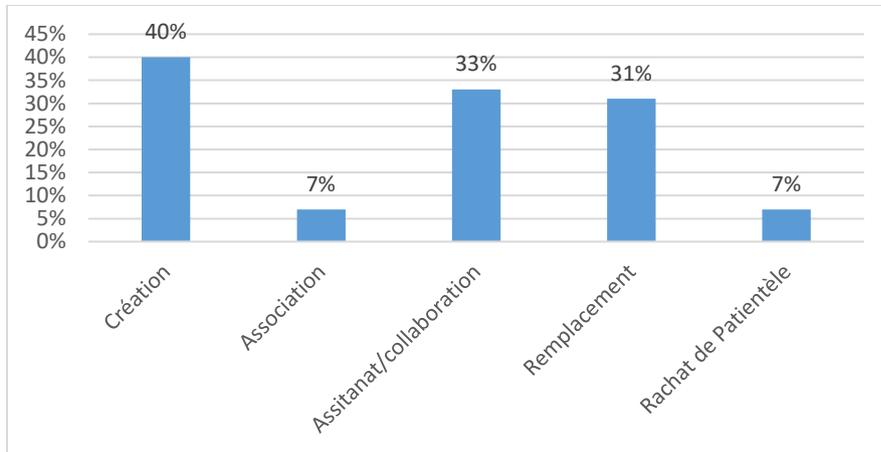


PROFIL DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE ENTRANTS A 30 MOIS

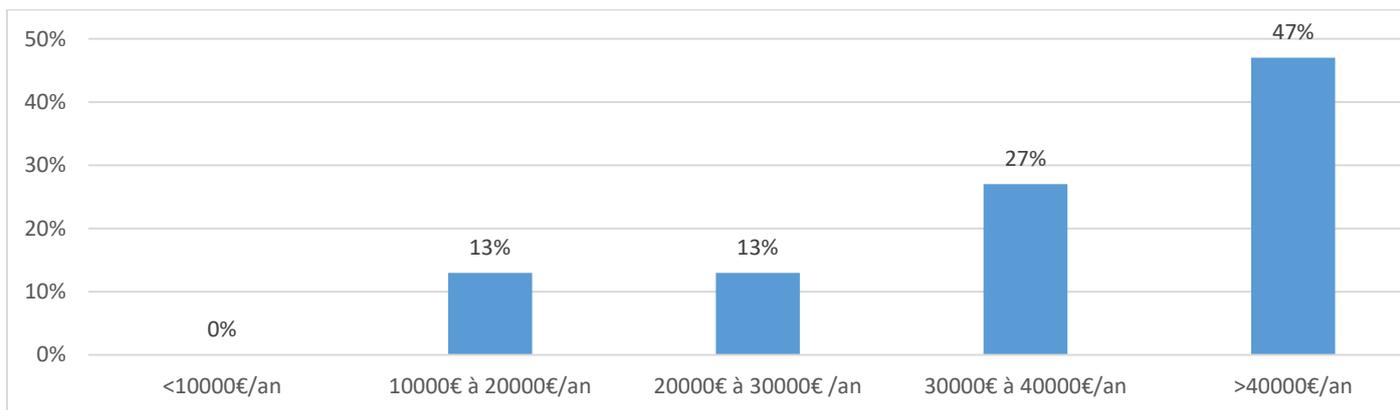




TYPE INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 30 MOIS (CUMUL POSSIBLE DES DIFFÉRENTS STATUTS)



RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 30 MOIS



RÉGIONS D'INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE FORMATION INITIALE A 30 MOIS

